

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2025

---

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -  
(N° 1641)

Adopté

N° CE21

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Daubié, rapporteur

-----

### ARTICLE 13

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« dresse ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La modification proposée apporte une précision rédactionnelle